

Réunion annuelle du Groupe d'experts des directeurs généraux de l'état civil (EGMRG) sur l'état civil et les statistiques de l'état civil

Enregistrement communautaire des naissances dans les zones reculées au Burkina Faso

Session plénière 3 : Décentralisation — Garantir l'accès universel
EGMRG Victoria Falls, Zimbabwe | 18 juillet 2026

BALIMA Justin Omer
Directeur général de la modernisation de l'état civil
Burkina Faso



LE CONTEXTE — Pourquoi la décentralisation était nécessaire

Le Burkina Faso, pays au cœur de l'Afrique de l'Ouest, avait un système d'état civil marqué par:

- **Couverture territoriale insuffisante** : Faible densité des centres d'état civil, éloignement des centres principaux pour une large partie de la population rurale;
- **Fortes disparités d'enregistrement** : Selon l'EDS 2021, le niveau d'enregistrement des naissances atteignait 81,4 % en zone rurale contre 95,4 % en zone urbaine.
- **Ressources humaines limitées**: Nombre insuffisant d'agents qualifiés pour couvrir l'ensemble du territoire.
- **Cadre juridique à moderniser**: Un dispositif législatif ne facilitant pas encore la déclaration dans les zones les plus reculées.
- **Faible adhésion des populations** : Méconnaissance de l'utilité de l'acte de naissance
- **Contraintes budgétaires**: Ressources financières insuffisantes pour étendre durablement le réseau de centres.

Les solutions apportées

- la création de centres secondaires d'état civil surtout dans les formations sanitaires;
- la contribution des agents à base communautaires(ASBC), des leaders coutumiers et religieux;
- la sensibilisation des populations à travers les ONG et les Associations;
- Le renforcement régulier des officiers et agents d'état civil;
- L'opérationnalisation pilote des équipes mobiles d'enregistrement;



LE PARCOURS — Notre approche de la décentralisation

Pour rapprocher les services d'état civil des populations, le Burkina Faso a entrepris de nombreuses réformes majeures, que sont :

- **Maillage territorial:** décentraliser les services d'état civil à travers la création des centres secondaires d'état civil dans les secteurs des villes et villages qui sont rattachés aux centres principaux. La majorité des centres secondaires sont logés dans des formations sanitaires pour capter facilement les naissances et décès qui y surviennent ;
- **Nouveau cadre juridique:** le nouveau code des personnes et de la famille adopté 1^{er} septembre 2025 a prévu la mise en place des auxiliaires d'état civil et des unités mobiles pour enregistrer les faits qui surviennent dans les zones éloignées, notamment en situation de crise ;
- **Modernisation technologique:** la modernisation du système à travers la conception d'une solution technologique pour la gestion de l'état civil (VENEEM, SAE, DAL) ;
- **Opérations de délivrance:** l'organisation d'opérations de délivrance qui consiste surtout à régulariser la situation des personnes non enregistrées à l'état civil ;
- **Mobilisation communautaire:** une plus grande implication des leaders coutumiers et religieux pour la sensibilisation des communautés à la base ;
- **Collaboration intersectorielle:** Une collaboration accrue des acteurs de la santé,

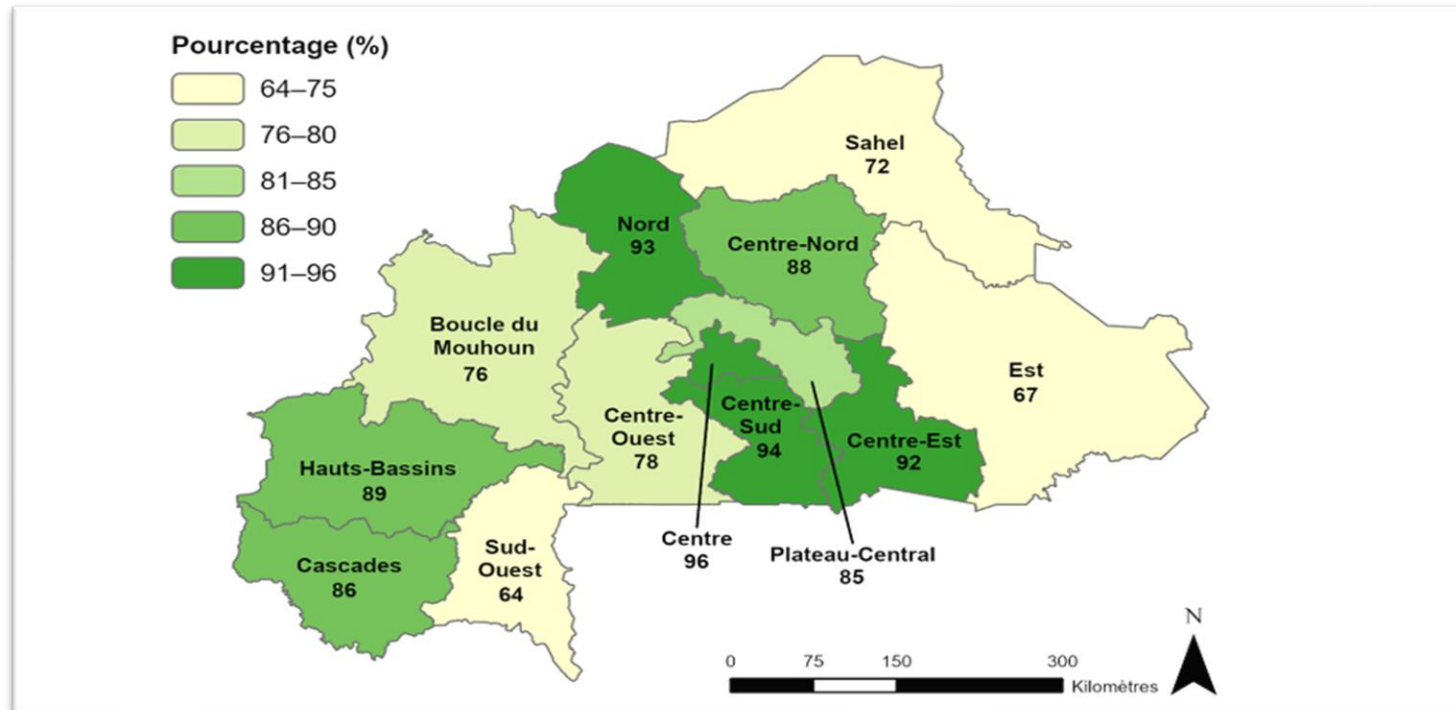


CE QUE NOUS AVONS RÉALISÉ — Résultats et impact

- ❖ Création de près de 1600 centres secondaires d'état civil en plus des 370 centres principaux.
- ❖ Signature d'un protocole d'interopérabilité entre le ministre en charge de l'état civil et celui de la santé en décembre 2019.
- ❖ Opérationnalisation des équipes mobiles en particulier dans les zones rurales ou touchées par des crises sécuritaires pour procéder à l'enregistrement des naissances (plus de 118 000 enfants dotés d'actes de naissance);
- ❖ Plusieurs campagnes de sensibilisation et de délivrance d'actes de naissances ont été organisées;

Résultats et impact

La comparaison des résultats de l'EDS 2021 avec ceux de celle de 2010 mettent en évidence une tendance à l'amélioration de l'enregistrement de la naissance à l'état civil et de la possession d'un acte de naissance. Entre 2010 et 2021, le pourcentage d'enfants dont la naissance a été enregistrée à l'état civil est passé de 77 % à 85 % tandis que celui des enfants possédant un acte de naissance est passée de 52 % à 73 %.



LEÇONS APPRISES

Ce qui a fonctionné:

- La création des centres secondaires dans les formations sanitaires avec un relèvement du taux d'enregistrement des naissances;
- L'implication des responsables coutumiers et religieux a été déterminant;
- La sensibilisation et l'engagement communautaire ont eu un effet catalyseur;
- L'innovation du cadre juridique.

Ce qui n'a pas fonctionné:

- La fermeture des centres principaux et secondaires d'état civil du fait de l'insécurité;
- Le non fonctionnement des équipes mobiles d'enregistrement lié au coût et à l'insécurité;
- L'insuffisance de ressources financières;

et ce que nous avons appris:

- L'engagement politique au plus haut niveau de l'Etat est nécessaire;
- Les jeunes et adolescents constituent une force de relais communautaire;
- La synergie d'action entre les acteurs est primordiale pour atteindre les résultats.

ET ENSUITE ? — Notre vision pour l'avenir

La vision

« A l'horizon 2030, le Burkina Faso dispose d'un état civil moderne et sécurisé favorisant l'enregistrement systématique des faits d'état civil, la garantie des droits humains et la production des statistiques de l'état civil utiles à la planification du développement »

Les prochaines étapes

- Digitaliser la gestion des faits d'état civil;
- Assurer la déclaration systématique des faits d'état civil à travers la solution informatique de gestion des faits d'état civil;
- Sécuriser les actes d'état civil à travers l'archivage électronique;
- Interconnecter le registre numérique national de l'état civil avec les autres bases de données.

Message à la COM6

Contribuer efficacement au financement de l'état civil.



Merci

BALIMA Justin Omer
Directeur général de la modernisation de l'état civil
Burkina Faso
[justin.omer@yahoo.fr/ justin.balima@matm.gov.bf]

Réunion annuelle du Groupe d'experts des directeurs généraux de l'état civil
Victoria Falls, Zimbabwe | 17–21 juillet 2026